



SÉMINAIRE

LES CONTRÔLES EXERCÉS. QUELLES GARANTIES ?

15 avril 2019

Centre Panthéon - salle des Conseils - 2^e
étage, escalier M

S'INSCRIRE AUPRÈS DE MME CERIANI - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de séminaires « Flexibles notions - La protection des majeurs »

Dans le cadre de ses séminaires autour du thème « **Flexibles notions - La protection des majeurs** », le [Laboratoire de sociologie juridique](#) avec le concours du master 2 Usages sociaux du droit, organise une troisième séance qui portera sur :

Les contrôles exercés. Quelles garanties ?

Direction scientifique : Dominique Fenouillet et Jean Garrigue

Organisation administrative : [Nathalie Ceriani](#)

En présence de :

- > **Brigitte BANSAT-LE-HEUZEY**, DDCS Paris, responsable pôle protection des populations
- > **Baptiste BLANC**, DDCS Paris, coordonnateur mission protection des majeurs et handicap
- > **Sylvain BOTTINEAU**, magistrat, TI Lagny-sur-Marne
- > **Morgane BOUKOBZA**, MJPM
- > **Pascale CROISE**, directeur de greffe, chef du pôle majeurs protégés
- > **Bénédicte DILLEMANN**, déléguée à la protection des majeurs, Ariane Falret
- > **Olivier GODIN**, MJPM
- > **Stéphanie KRETOWICZ**, magistrat, TI Paris
- > **Vanessa LEPEU**, magistrat, TI Montreuil-sous-Bois
- > **Laurent LEVENEUR**, professeur de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **Sandrine POUZAUD**, association ProMaje
- > **Mikaël ROY**, MJPM
- > **Sylvie SCHLANGER**, avocat général, cour d'appel de Paris

